

DEPARTEMENT du GERS
Commune de BASCOUS

Sections A du cadastre
Lieux-dits " A Larinane et au Drouilh "

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN PARCELLAIRE

Déplacement du Chemin Rural n° 3 dit de Lesquirle

Déplacement du Chemin Rural n° 3 dit de Lesquirle

Aliénation par la COMMUNE à M. Eric MAGNE
Parcelle Section A n° dp1 pour 10 a 88
Parcelle Section A n° dp2 pour 7 a 32
Parcelle Section A n° dp3 pour 0 a 07
Parcelle Section A n° dp4 pour 7 a 50
Contenance cadastrale totale = 25 a 77

Vente par M. Eric MAGNE à la COMMUNE
Parcelle Section A n° 189p pour 4 a 70
Parcelle Section A n° 190p pour 0 a 04
Parcelle Section A n° 191p pour 5 a 80
Parcelle Section A n° 217p pour 2 a 19
Parcelle Section A n° 219p pour 0 a 39
Parcelle Section A n° 220p pour 3 a 19
Parcelle Section A n° 221p pour 4 a 39
Parcelle Section A n° 397p pour 0 a 66
Contenance cadastrale totale = 21 a 36

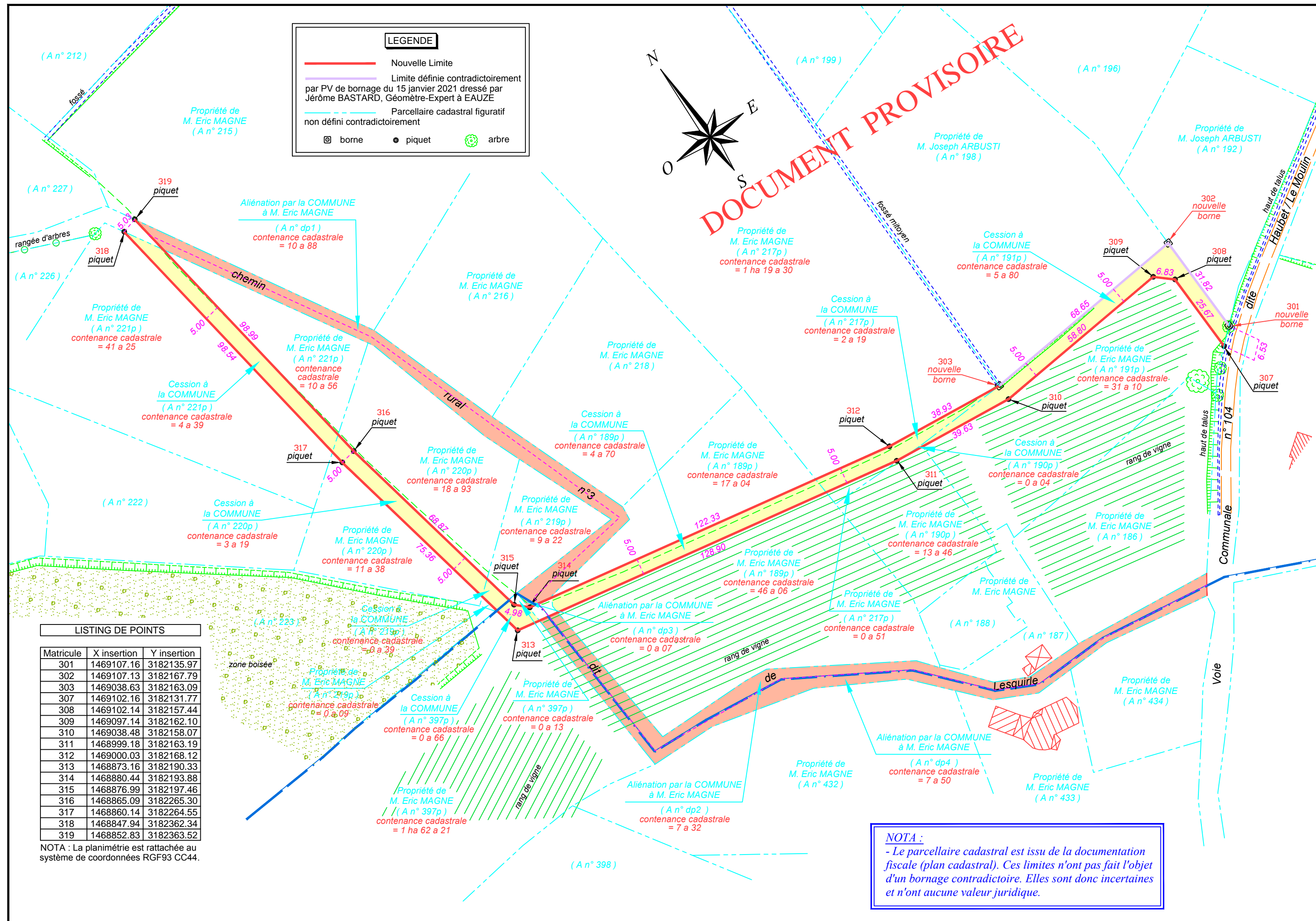
Echelle : 1/1000

Dossier n° 20151

Date : Janvier 2021

L'authenticité de ce document est
exclusivement assurée par la
signature originale du
Géomètre-Expert.

Jérôme BASTARD
Géomètre - Expert D.P.L.G.
9 Avenue des Pyrénées - 32800 EAUZE
Tél. : 05.62.09.85.08
Mail : jerome.bastard@geometre-expert.fr



NOTA :
- Le parcellaire cadastral est issu de la documentation fiscale (plan cadastral). Ces limites n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire. Elles sont donc incertaines et n'ont aucune valeur juridique.